© Joueurs Info Service - 8 octobre 2026

Vos questions / nos réponses

Demande de levé d'interdiction

Par Hectorize2 Postée le 25/12/2025 11:52

> Bonjour, j'ai fais une demande en novembre pour lever mon interdiction maintenant que les trois ans sont passés. J'aimerai savoir si elle a bien été prise en compte. Merci beaucoup de votre reponse

---

Mise en ligne le 08/01/2026

Bonjour,

Nous vous présentons nos excuses pour le délai de réponse, peut-être avez-vous trouvé une réponse entre-temps.

Notre service est destiné à venir en aide aux personnes en difficulté avec une pratique de jeu devenue problématique. Pour tout ce qui est de l'interdiction, c'est à l'ANJ (Autorité Nationale des Jeux) qu'il convient de vous adresser. Nous vous joignons le lien ci-dessous.

Bien cordialement

En savoir plus :

- ANJ